

figure en tête de l'*Histoire des Vaudois*. Perrin avait été pasteur à Gap (1596-1599), puis à Saint-Bonnet (1600-1601). Il resta vingt ans à Nyons (1602-1622), et de là alla à Serres (1622-1626). Un de ses fils, Nathaniel, fut converti par les jésuites au catholicisme.

Il résulte des papiers de Pierre Marcha, l'auteur des *Commentaires du soldat du Vivarais* (1) que, en 1617, « noble Christophle de Gamon, sieur de Chomenas », (2) fut le parrain de sa fille, Suzanne Marcha, née au château du Pras, près Saint-Pierre-ville, le 14 juin 1617.

Pierre Marcha avait été ministre protestant à Saint-Etienne-en-Forez, et il est cité, en cette qualité, parmi les représentants du Velay et du Vivarais au synode de Vitré de 1617. Ses relations avec Christophle s'expliquent aisément par le fait qu'ils étaient tous les deux d'Annonay. Pierre Marcha paraît encore avoir assisté, comme représentant de l'église de Saint-Etienne, à une assemblée tenue à la Rochelle en 1620, mais il abandonna peu après le protestantisme pour se faire catholique, puisqu'il est signalé comme « apostat » dans les actes du synode général tenu à Alais en cette même année 1620. Voici, du reste, le texte de cette note peu flatteuse pour le chroniqueur vivarais, mais dans laquelle il faut sans doute faire une large part au dépit et aux ressentiments de ses ex-coréligionnaires :

« Pierre Marcha se faisant appeler de Pras, natif d'Annonay dans le Vivarais, âgé d'environ trente-six ans, apostat, ci-devant pasteur de l'église de Saint-Etienne en Forez. Il est de haute stature et porte la tête fort levée ; son poil est châtain et son visage bazané. La province du Vivarez l'a déposé du saint-ministère pour cause d'adultère ». (3)

La famille Marcha, qui existe encore à Annonay, était une des principales au XVII^e siècle. Parmi les terres dont Achille Gamon

(1) Ces papiers sont dans les archives de M. de Gigord, de Rocher (Ardèche), héritier des Marcha de Saint-Pierre-ville. Voir *Voyage autour de Privas* p. 563.

(2) Nous avons lu d'abord *Lbomenas*, mais, comme il n'existe pas de localité de ce nom dans l'Ardèche, nous pensons qu'il faut lire *Chomenas*, fief près de Chalencon. On a vu plus haut (p. 52) ce titre de sieur de Chomenas porté par un noble Jacques de Chervil, époux d'une Madeleine Gamon, de Chalencon.

(3) Aymon, t. II, p. 219.